

Communiqué de presse Eco TLC –

H&M, premier metteur en marché à entrer dans la cartographie des PAV.

H&M et Eco TLC signent la première convention de Détenteur de Point d'Apport Volontaire, leur permettant de faire entrer leurs boutiques collectant des vêtements usagés dans la cartographie de la < fibre du tri >.

Les magasins H&M ont ouvert un service pionnier pour leur clientèle, permettant la collecte de vêtements, quel que soit leur état ou le moment de l'année. Les vêtements collectés sont ainsi triés et valorisés de la manière la plus adaptée à leur état : réutilisés, recyclés, coupés en chiffons, ou éliminés. En développant ce service, H&M peut faire partie des détenteurs de points d'apport volontaire (DPAV) dont Eco TLC fait la promotion au travers de son site grand public : la fibre du tri (www.lafibredutri.fr). Avec plus de 120 000 visites depuis sa création, le site « la fibre du tri » offre une visibilité supplémentaire à tous les DPAV.

« H&M souhaite contribuer à une mode encore plus responsable et nous sommes fiers de pouvoir proposer la collecte de vêtements dans certains magasins, pour l'instant, et bientôt dans l'ensemble de nos magasins en France. Nous sommes heureux de signer cette convention avec Eco TLC qui permet de donner une résonance encore plus importante à ce programme » déclare Thomas Lourenço, Directeur Général de H&M France.

Au travers de la convention d'identification Eco TLC accompagne ainsi l'ensemble des acteurs collectant les TLC usagés régulièrement, soit plus de 170 entités, en relayant leur présence. Cette convention permet aussi de suivre les performances de collecte, par l'engagement des DPAV à remonter les tonnages qui sont récupérés.

"C'est un grand pas en avant que de voir une enseigne participer au projet de notre filière et relayer notre message " affirme son Directeur Général, Alain Claudot.

Contact Presse : Lauriane Tiard – Responsable Communication

Tel : 01 40 15 05 35 – Mail : presse@ecotlc.fr